

Conseillers Municipaux en

exercice: 29

Conseillers Municipaux présents ou représentés : 25

Date de la convocation :

26 septembre 2024

Le quorum est atteint.

# Conseil Municipal de la commune de Clermont l'Hérault

# Séance du mercredi 2 octobre 2024 à 18h Salle Georges Brassens

Délibération n° DCM24-10-02P14

Administration générale – Attribution d'une aide financière communale dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain – Dossier n° 2024-OPAH-CAP-019

#### Présents:

M. Gérard Bessière, Maire, Président de la séance,

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints*,

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, et M. Michel Vullierme, Conseillers municipaux,

### Absents:

M. Jean-François Faustin, M. Stéphane Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Paquita Médiani, Mme Marie Passieux, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô

## Procurations:

M. Jean-François Faustin à M. Gérard Bessière M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey Mme Claude Blaho-Poncé à M. Franck Rugani

Rapporteur : M. Georges Bélart

Par délibération du 6 juillet 2022, le Conseil Municipal a voté le règlement d'attribution des aides de la commune dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dont la convention a été signée le 12 avril 2022.

Le dossier présenté par le propriétaire du logement sis au 20 B rue des Tiradous à Clermont l'Hérault - Dossier n° 2024-OPAH-CAP-019 - Ma prime logement décent (ancien travaux lourds) pour des travaux dans le logement à la commission du Département de l'Hérault (délégataire des aides ANAH) le 31 juillet 2024, est éligible à l'attribution de la participation communale.

Au regard du montant des travaux, cette participation s'élève à 12 500 €.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de décider l'attribution au propriétaire du logement sis au 20 B rue des Tiradous à Clermont l'Hérault (Dossier n° 2024-OPAH-CAP-019) une subvention de 12 500 €,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

DCM24-10-02P14 p. 1/2 Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification. Ce dossier a été présenté devant la commission Environnement et aménagement de l'espace réunie le 19 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées,

(avec 24 voix POUR et 1 ABSTENTION [M. F. Rugani])

DECIDE l'attribution au propriétaire du logement sis au 20 B rue des Tiradous à Clermont l'Hérault (Dossier n° 2024-OPAH-CAP-019) une subvention de 12 500 €,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,

Maire et président de séance,

Gérard BESSIERE